



# DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/06/2024

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

## Date de convocation

21/06/2024

## Date d'affichage

22/06/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

02/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

## Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme RAGUET Sandrine

## Procuration(s) :

M. BISSEUX Bruno donne pouvoir à Mme LECLERCQ Karine

## Etai(ent) absent(s) :

## Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, Mme ENGRAND Emeline, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2024-061 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION NORD ARDNNES

Le Conseil Municipal

Après délibération,

Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 2 500 Euros pour les exercices 2023 et 2024 soit un total de 5 000 Euros pour les deux exercices.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr